



LOGEMENTS POUR TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Vernier — GE

Maître de l'ouvrage:

Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs saisonniers
1200 Genève

Architecte:

Dessimoz Hervé EPFL/SIA
rue Virginio Malnati 29 — 1217 Meyrin
Collaborateur associé: Scholer J.

Ingénieurs civils:

Association d'ingénieurs civils
Fischer Cl. et Fornerone J.-P. S.A.
rte de Florissant 112 — 1206 Genève

Bureaux techniques:

Sanitaire - électricité:

Betica S.A.
ch. des Sablières 5 — 1214 Vernier

Chauffage - ventilation:

Conti E.G. et Hermann R.
R.q. Versoix 17 — 1290 Versoix

Géomètre:

Kuhn J.-P. et Wasser J.-C. S.A.
r. Fontenette 23 — 1227 Carouge

Coordonnées:

Ch. de Poussy — 1214 Vernier

Conception: 1981-85

Réalisation: 1985-87



Situation/Programme

Une idée unanimement soutenue

Les possibilités d'hébergement à Genève pour le personnel saisonnier, notamment pour les ouvriers du bâtiment, se présentaient comme suit, à l'époque de la réflexion qui conduisit à la réalisation du projet:

- besoins: env. 4 500 à 5 000 lits,
- disponibles: env. 2 400 lits, dont le 25% mis à disposition par l'Etat.

Par ailleurs, nombre de logements n'offraient plus les conditions minimales requises en matière de confort et de salubrité.

C'est à l'initiative du Groupement des Jeunes Dirigeants d'Entreprises que s'est développé l'idée d'un ensemble d'immeubles pouvant accueillir environ cinq cent travailleurs saisonniers. Ce

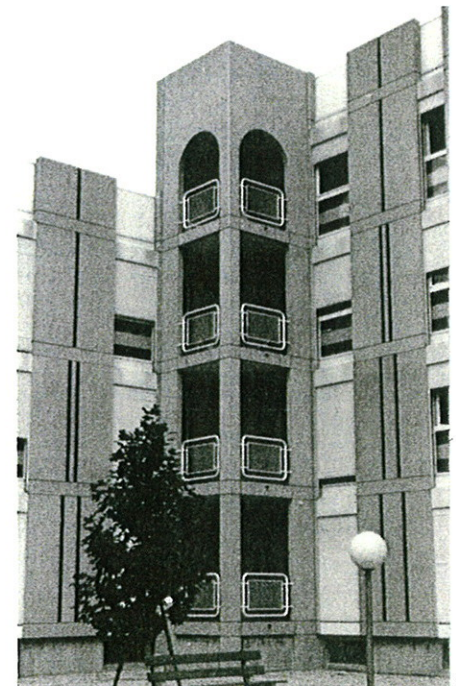
projet a de plus obtenu l'appui de toutes les instances économiques et politiques de Genève, des milieux patronaux aux syndicats ouvriers; il a également reçu l'encouragement de la Commission Consultative du Fond pour Logements Temporaires.

Le programme prévoyait un investissement plus important que d'ordinaire pour ce type de logement, en vue de permettre une construction en dur, offrant des conditions d'hébergement particulièrement soignées.

La conception d'ensemble devait permettre de changer l'affectation initiale, à moyen ou long terme, pour mettre sur le marché des logements destinés à d'autres collectivités.

Photos

1. Dispositions générales: jonction des exigences techniques et pratiques, avec le souci d'une réalisation...
3. ...de qualité, tant dans sa conception que dans les détails constructifs.
2. Aménagements extérieurs: partie intégrante du tout.



Ainsi les 286 chambres à 2 lits et 44 chambres à 1 lit initialement prévues devraient pouvoir être transformées en studios et appartements divers, moyennant modifications relativement simples de certains galandages et des installations sanitaires. Un appartement pour le gardiennage est inclus dans le programme, de même que des locaux communs et un restaurant.

Le site choisi, au lieu-dit «La Renfile», commune de Vernier présente de nombreux avantages, en particulier:

- Proximité des grands chantiers prévus sur la rive droite à court, moyen et long terme.
- Distance acceptable du centre-ville.
- Bonne desserte par différents transports publics.
- Configuration générale susceptible d'accueillir un projet harmonieux et de taille humaine.

Projet

Implantation originale

L'implantation des bâtiments découle directement de deux facteurs:

- Le premier est lié aux caractéristiques du site, voisinant une route à grand trafic, un échangeur autoroutier et l'autoroute elle-même.
- Le deuxième tient compte d'une préoccupation consistant à réserver la possibilité d'entreprendre d'autres constructions, ultérieurement.

C'est ainsi que le projet offre un front de bâtiments de 130 m, parallèle à la route de Vernier, créant par là-même un écran aux nuisances sonores; toutes les circulations intérieures, ainsi que les locaux sanitaires sont disposés sur la face exposée au bruit; les volumes de logements offrent ainsi des conditions uniformément confortables, orientés qu'ils sont vers l'intérieur du dispositif général. Celui-ci forme un rectangle au milieu duquel des aménagements extérieurs très soignés donnent à

Caractéristiques générales

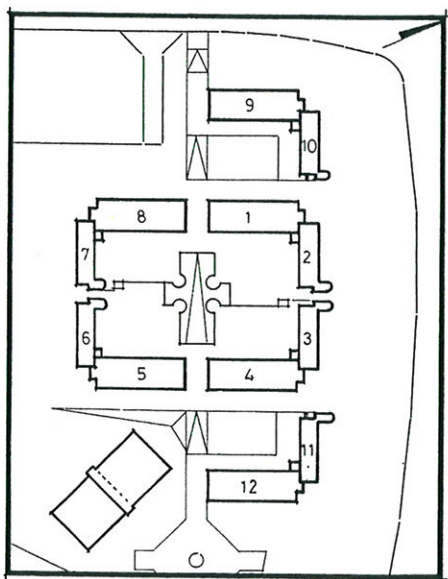
Nombre de chambres	
à 2 lits:	286
à 1 lit:	44
Appartement:	1

l'ensemble un caractère conforme à la volonté définie en ce domaine par le programme.

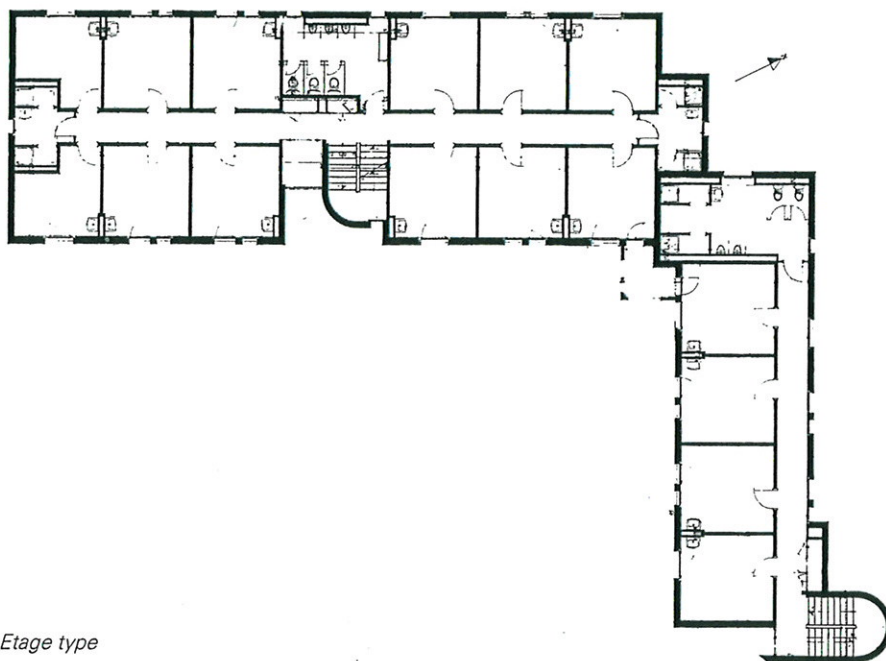
En tout 12 immeubles sont réservés à l'habitation, et un bâtiment est affecté aux locaux de service, restaurant, cuisine, etc...

Certaines des constructions sont édifiées sur trois, d'autres sur deux niveaux, plus rez.

Tant la ligne générale que le plan-masse et les matériaux utilisés démontrent une capacité remarquable des projeteurs à conjuguer les exigences économiques fixées avec celles qui ont trait aux divers aspects techniques, visuels et d'exploitation.



Plan de masse



Etage type

LISTE DES ENTREPRISES ADJUDICATAIRES

LISTE NON EXHAUSTIVE

Terrassements

SCRASA SA

Rte de Peney-Dessus 15
1242 Peney-Satigny
022/753 18 14

Installations sanitaires Ferblanterie

GIRARDET Roger,

CERROTI Gérard succ
Rue Pré-Jérôme 14, CP 22
1211 Genève 4 — 022/20 16 88

Installations électriques

BADEL FELIX & CIE SA

Rue de Carouge 114
1211 Genève 9 — 022/20 92 22

Installation chauffage

FILIPINETTI SA

Rue des Amis 9
1201 Genève — 022/733 40 70

Vitrages aluminium thermolaqués

FELIX CONSTRUCTIONS SA

Rte de Renens 1
1030 Bussigny — 021/701 04 41

Fenêtres bois-métal et vitrerie

BRIQUE EDOUARD & CIE

Ch. Barde 5
1219 Aire-Le Lignon
022/796 61 55

Revêtements de sols, joints en façades

ISOTECH

Rte de Crochy 20
1024 Ecublens — 021/691 12 34

Fourniture et pose de «Novilon Trafic» dans les chambres, couloirs et escaliers (6000 m²)

TOUSSOLS - BONVIN MICHEL

Ch. Moise Duboule 49
1211 Genève
022/798 46 57

Maçonnerie — Béton armé Architecture paysagère, plantations et aménagement extérieurs

JACQUET SA

Rue des Vollandes 23
1207 Genève — 022/736 23 27

Seoo